



N° UAI 0301690Z

SIRET : 775 848 922 000 32 Agrément : 913 0000 24 30

FORMATION PAR APPRENTISSAGE EN MIXITE TERMINALE BAC PRO MV option VTR MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION VEHICULE TRANSPORT ROUTIER

Centre de Formation Continue Lycée Tech Privé de La Salle - Alès

OBJECTIFS

Délivrance d'un diplôme de niveau 4 BAC PROFESSIONNEL MV VTR en un an
Dans le cadre d'une formation en apprentissage et en mixité
La mixité des publics permet l'accueil d'apprentis dans une section sous statut scolaire,
En gérant le calendrier de l'alternance

CHIFFRES CLES

2021 - 2022

Premiers diplômés en 2024

2022/2023 Formation initiale statut scolaire : 86 % de réussite

PRE-REQUIS

- *Avoir effectué un cursus en formation initiale jusqu'à la classe de première bac pro MV VTR
- * Possibilité d'entrée en formation jusqu'à 29 ans
- Ou travailleur handicapé sans limite d'âge

TARIFS

Gratuité : aucun frais d'inscription ni aucun frais pédagogiques ne seront demandés à l'entreprise
Et aux stagiaires

VALIDATION DE FORMATION

Formation en un an en alternance
Titre de niveau 4, enregistré au RNCP (19117)
Par la voie de l'apprentissage (livret de suivi et d'évaluation de la formation)

MODALITES D'ORGANISATION

Durée : 750 h de formation au CFA sur une année scolaire pleine

Date : 04/09/23 - 05/07/24

Lieux de formation : Lycée Privé de La Salle sur site central - ALES

Conditions d'accès : dossier de candidature à demander au Centre de Formation (voir adresse ci-dessous) et signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil (possibilité d'un entretien avec le responsable pédagogique si nécessaire)

Délais d'accès : aucun, sous réserve de places disponibles (maximum 2 apprenti(e)s).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : oui, sous réserve des prérequis et être en possession d'une attestation d'un médecin agréé par la préfecture signifiant qu'il n'y a pas d'incompatibilité avec la formation souhaitée.

Dans l'entreprise et au CFA, l'apprenti perçoit un salaire (considérer 3^{ème} année de contrat):

Rémunération contrat d'apprentissage sur la base du Smic brut (1766,92 € au 1er janvier 2024)

Année du contrat	Salaire apprenti moins de 18 ans	Salaire apprenti de 18 à 20 ans	Salaire apprenti entre 21 et 26 ans	Salaire apprenti de plus de 26 ans
1 ^{re} année	27 % du Smic (soit 477,07 €)	43 % (759,78 €)	53 % (936,47 €)	100 % (1766,92 €)
2 ^e année	39 % (689,10 €)	51 % (901,13 €)	61 % (1 077,82 €)	100 % (1766,92 €)
3 ^e année	55 % (971,81 €)	67 % (1 183,84 €)	78 % (1 378,20 €)	100 % (1766,92 €)

CONTENU ET METHODES MOBILISEES

Les apprentis suivent les cours en formation générale et en formation professionnelle.

Pendant la formation : devoirs surveillés, examens blancs, oraux, travaux pratiques.

Pour l'obtention du diplôme : épreuves ponctuelles orales et écrites en fin de formation + contrôle en cours de formation.

PERSPECTIVES D'EMPLOI - DEBOUCHES

Le titulaire du bac professionnel en Maintenance des Véhicules est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules, c'est-à-dire : dans les entreprises qui dépendent des réseaux de constructeurs ou qui traitent les véhicules toutes marques, dans les services de maintenance des entreprises de transport ou de flottes de véhicules. Cela permet aux candidats d'entrer rapidement dans la vie active en tant qu'employés très qualifiés. Il peut également poursuivre ses études par un BTS MV (Maintenance des Véhicules).

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Secrétariat du Centre de Formation : Mme Laurence Esbalin 04 66 56 24 29

Adresse : 17 Place Henri Barbusse - BP 50319 - 30106 Alès cedex

Email : lyceedelasalle@wanadoo.fr

Pour les personnes en situation de handicap : contacter le référent handicap Mme Florence Gerfault 04 66 56 24 29